

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE DES CENTRES SOCIAUX DE L'ALLIER

PROCES VERBAL DU COMITE D'ENTREPRISE

DU 20 JUIN 2019

DIRECTION : M. BERNIER, assisté de F Berchem

MEMBRES DU CE PRESENTS :

Titulaires : Mmes BARDON, JALLET, LABUSSIÈRE, POIRIER

Suppléantes : Mmes CONTOUX, LESPINASSE, OLIVIER, TISSOT

MEMBRES DU CE EXCUSEES :

Titulaire : Mme IMBERDIS

I - APPROBATION DU PV DU 23 MAI 2019

Le procès verbal de la réunion du 23 Mai 2019 est approuvé à l'unanimité.

II – RAPPORT SOCIAL 2018

M. BERNIER et F. BERCHÉM présentent le rapport social de l'année 2018 (cf annexe 1).

III – AUTOMATISATION DES HEURES D'ORGANISATION

Procédure effective à compter de septembre : Intégration automatique des heures d'organisation qui restent à 11 heures maximum par an, dans la paye.

IV – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

✧ Un membre du CE évoque le problème du délai de versement des IJ. M. BERNIER prend note des 3 cas connus à ce jour. Pour rappel, les salariés peuvent demander une avance.

✧ Action Logement : rencontre avec Olivier BARDET, représentant sur le département. Celui-ci présente au Comité d'Entreprise les différentes actions proposées.

L'AADCSA cotise à hauteur de 0,45% de la masse salariale à cet organisme, ce qui ouvre des droits aux salariés.

Chaque salarié peut bénéficier des services proposés gratuitement.

✎ Calendrier des réunions du 2^{ème} semestre :

Jeudi 18 Juillet 2019 à 10 h 30
Mardi 13 Août 2019 à 10 h 30
Mardi 24 Septembre 2019 à 10 h 30
Jeudi 24 Octobre 2019 à 10 h 30

Les réunions de novembre et décembre 2019 seront fixées ultérieurement au vu des élections à venir et de la mise en place du CSE.

Marie Pierre JALLET
Secrétaire





RAPPORT ANNUEL 2018

Présentation au C.E. lors de la séance du 20 juin 2019

ACTIVITE ET SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

⇒ Service d'Aide à Domicile

Les heures

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre heures d'interventions réalisées	308 075	311 276	315 397	317 319	324 649	351 418	347 843
% évolution	- 1,25	+ 1,04	+ 1,32	+ 0,61	+2,31	+ 8,24	-1,02

L'activité 2018 est en baisse de 1,02% comparée à 2017.

Le tableau suivant permet d'évaluer la variation de l'activité sur chacune des antennes.

ANTENNES	COMPARAISON 2018 / 2017
BROUT-VERNET	0,09%
CHEVAGNES	11,09%
EBREUIL	- 1,94%
JALIGNY	5,41%
LE DONJON	- 8,18%
LAPALISSE	33,93%
LE MAYET DE MONTAGNE	- 19,96%
LURCY-LEVIS	- 12,08%
MARCILLAT EN COMBRAILLE/MONTLUCON	4,29%
MEAULNE	- 10,72%
SAINT-MARTINIEN	- 3,19%
VICHY	16,07%
VILLEFRANCHE/ALLIER	1,02%

L'antenne d'Ebreuil qui a vu son activité croître d'une manière très importante (+ 25,85 %) en 2017 a connu une certaine stabilité en 2018. La très légère baisse constatée au 31/12 s'explique en partie par la fin d'une prise en charge très lourde (entre 200 et 250 heures/mois).

L'antenne de Chevagnes continue la progression amorcée en 2017 grâce notamment au développement sur Moulins.

La baisse notoire de l'antenne du Mayet de Montagne est équilibrée par l'augmentation importante de l'activité de l'antenne de Lapalisse et par une partie de celle de Vichy suite à une nouvelle organisation de l'activité sur ce territoire.

↳ Les bénéficiaires

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre Bénéficiaires	2 407	2 363	2 369	2 439	2 440	2 530	2 639
% évolution	+ 1,91	- 1,86	+ 0,26	+2,98	+ 0,04	+ 3,68	+ 4,30

Le nombre de bénéficiaires est en évolution constante, ce qui est un indicateur positif pour l'AADCSA et une marque d'identification de l'AADCSA sur le département de l'Allier dans le domaine du maintien à domicile.

La moyenne d'âge est de 79 ans pour les hommes et 81 pour les femmes. La majorité est un public féminin.

Le GMP de nos bénéficiaires a augmenté de l'ordre de 25% depuis 2009. Concernant le GMP/Conseil Départemental (GIR 1 à 4), ce dernier reste important. Il démontre le niveau de dépendance considérable de nos bénéficiaires APA et PCH qui renforce la complexité de l'intervention à domicile.

Par ailleurs, le nombre de nos bénéficiaires isolés est très important. Nous avons un EMP (Entourage Moyen Pondérée) de 885, identique à 2017.

86 % de nos bénéficiaires sont en E1, niveau le plus élevé dans une grille allant de E4 à E1. Cet indicateur haut permet de mesurer toute l'importance des missions de nos équipes en termes de lien et de soutien social en complément des autres tâches demandées.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
GMP*	426	414	432	425	416	420	413
GMP CG	509	535	531	490	514	510	495

* Grr Moyen Pondéré

La répartition des heures réalisées par financeur s'établit ainsi :

- CD / APA / PCH et aide sociale : 292 367 h (84,05%)
- Caisses de retraite : 35 111 h (10,10%)
- Mutuelles / CPAM : 2 452 h (0,7%)
- Sans prise en charge : 17 913 h (5,15%)

↳ Résultat financier 2018 de l'AAD

Le résultat comptable « Aide à Domicile (A.A.D.) » présente un excédent de **121 682,31 €** suite à une activité supérieure aux prévisions de 2,25 % (347 843 heures facturées pour un budget prévisionnel de 340 000 h).

Les produits de tarification pour 8 069 956 € (8 133 250 € en 2017) sont en baisse de 0,78 % en lien avec la diminution du nombre d'heures (347 843 heures en 2018 contre 351 418 heures en 2017).

Les charges s'élèvent à 8 216 768 € (8 142 832 € en 2017) en hausse de 0,91% du fait de la progression :

→ de la masse salariale (personnel intérimaire compris) pour 7 123 357 € en lien avec le GVT (+0,85%). Le crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS) représente 182 373 € (181 722 € en 2017).

→ des frais de déplacements (475 812 €) soit une hausse de 0,93 %

→ des autres charges (617 599 €) en augmentation de 1,61% suite à la mise en place d'une indemnisation versée aux aides à domicile pour l'entretien de leur blouse (15 454 €).

Le **résultat administratif** de **121 682,31 €** est identique au résultat comptable suite :

→ à la reprise du déficit 2014 (115 060,62 €) et de l'excédent 2015 (52 963,71 €) soit - 62 097,01 €

→ et à l'affectation pour le même montant d'une partie de l'excédent 2016 (+ 62 097,01 €).

⇒ **Service de Soins Infirmiers à Domicile**

↳ Les places

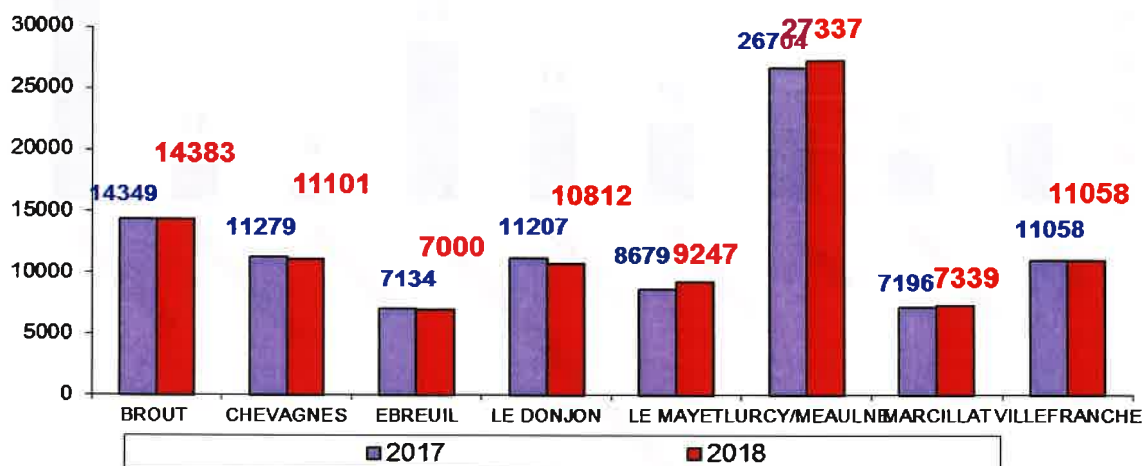
Le SSIAD est autorisé pour :

- **279 places Personnes Agées**
- **19 places Personnes Handicapées**
- **20 places Alzheimer**

soit, 318 places au total.

L'activité

Personnes âgées et Personnes handicapées Nombre de journées réalisées 2017 / 2018 par antenne



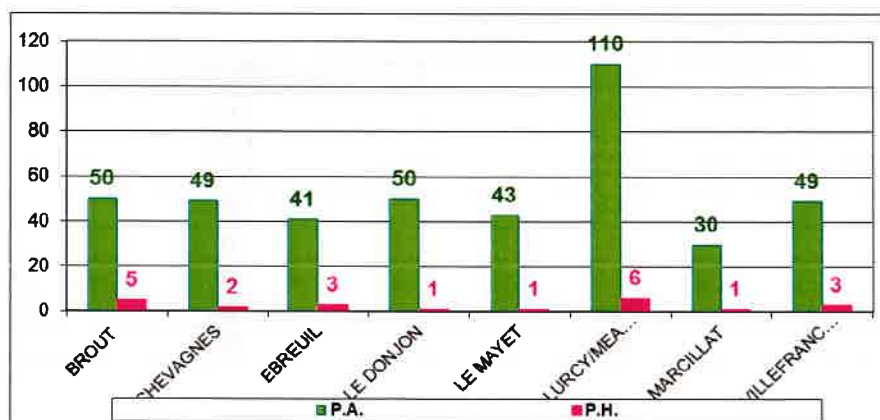
ESA

- ➔ Nombre de patients suivis : 182 (173 en 2017), soit + 5,20%
- ➔ Nombre de visites ergothérapeute et psychomotricienne : 545 (544 en 2017), soit + 0,18%
- ➔ Taux d'occupation global : 110%

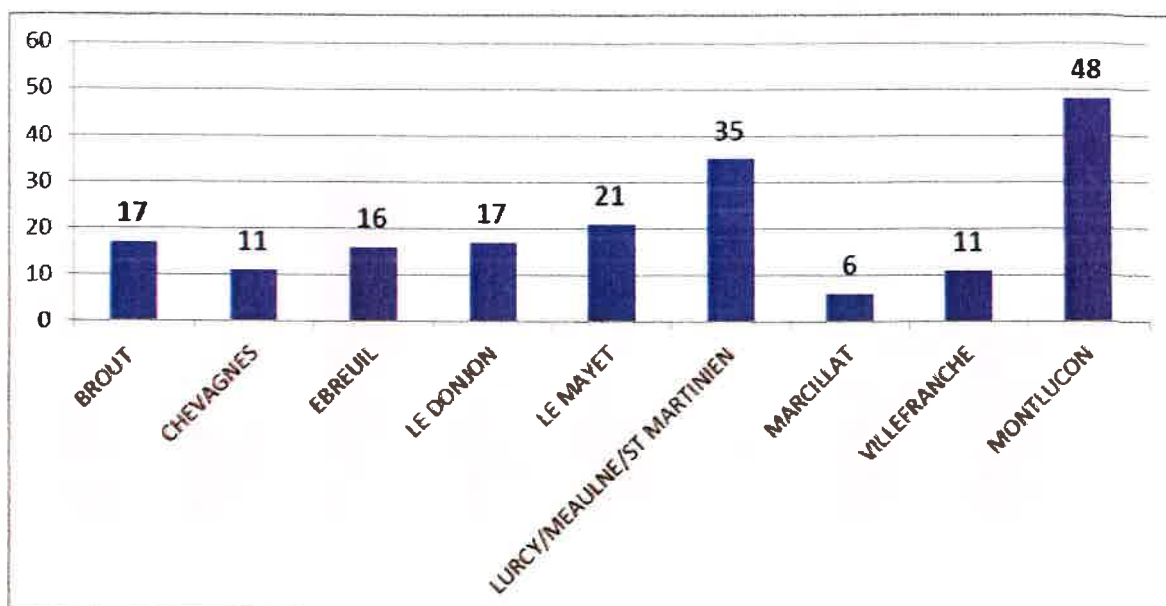
Les bénéficiaires

Nombre de bénéficiaires au 31 décembre 2018

◆ Personnes âgées et Personnes Handicapées



◆ E.S.A. :



☒ Section « Personnes Agées »
- Les personnes de plus de 60 ans

	2016	2017	2018
GIR 1	6%	6%	5%
GIR 2	33%	33%	35%
GIR 3	32%	34%	32%
GIR 4	29%	27%	28%
GIR 5	0	0	0
GIR 6	0	0	0
GMP	668	667	672
Nb de patients	429	411	422

☒ Section « Personnes handicapées »
- Les personnes de moins de 60 ans

	2016	2017	2018
GIR 1	15%	14%	9%
GIR 2	45%	46%	45%
GIR 3	25%	20%	14%
GIR 4	15%	20%	32%
GIR 5	0	0	0
GIR 6	0	0	0
GMP	761	754	696
Nb de patients	20	22	22

📌 Activité 2018 :

Au titre de l'année 2018, l'activité par secteur en quelques chiffres, c'est :

=> Section « Personnes Agées » :

- 92 291 journées réalisées pour 422 bénéficiaires.
- Le taux d'occupation du service a été de 90,6 %.

=> Section « Personnes Handicapées » :

- 5 986 journées réalisées pour 22 bénéficiaires.
- Le taux d'occupation du service a été de 86,3 %.

=> Section ESA »

- 182 patients suivis (173 patients en 2017, 143 patients en 2016, 147 patients en 2015, 150 patients en 2014, 131 patients en 2013, 127 patients en 2012).
- 545 visites par l'ergothérapeute ou la psychomotricienne (544 en 2017, 450 en 2016, 528 en 2015, 591 en 2014)
- Le taux moyen d'occupation du service a été de 110%.

⇒ Déplacements

1 299 158 km ont été parcourus par les salariés du SSIAD en 2018 (domicile, réunions, formations).

📌 Résultat financier 2018 du SSIAD :

Le résultat comptable « Service de Soins Infirmiers à Domicile (S.I.A.D.) » présente un déficit comptable de **137 132,44 €**.

Le résultat comptable « Soins Infirmiers à Domicile Personnes Agées (S.I.A.D. P.A.) présente un déficit comptable de **177 161,86 €** et un déficit **administratif** de **31 090,23 €**, lié principalement à la hausse des honoraires infirmiers (699 691 € contre 601 506 € en 2017) et en parallèle à un taux d'occupation qui se maintient (90,60 % contre 90,80%). La dotation annuelle accordée est de 3 180 412 € contre 3 257 218 € en 2017.

Le résultat comptable « Soins Infirmiers à Domicile Personnes Handicapées (S.I.A.D. P.H.) affiche un excédent de **6 822,74 €** et un excédent **administratif** de **6 139,83 €** avec une dotation globale annuelle de **237 141,84 €** (235 073,20 € en 2017) et un taux d'occupation de 86,30 % (81,83 % en 2017).

Le résultat comptable « Soins Infirmiers » à Domicile Service ESA affiche un excédent de 33 206,68 € et un excédent administratif de 34 689,89 € (hors variation des congés payés pour 1 483 €) avec une dotation globale annuelle de 318 374,91 € (335 661,78 € en 2017 dont 19 500 € de crédits non reconductibles) et un taux d'occupation de 110 % (102 % en 2017).

❧ ❧ ❧

EVOLUTION DE L'EMPLOI, DES QUALIFICATIONS ET DE LA FORMATION

I – LES EFFECTIFS

↳ Répartition des effectifs par sexe et par qualification présents au 31/12/2018

Effectif par catégorie d'emploi et par sexe présent au 31/12/2018					
Service	Code Type Emploi	Libellé Emploi	Total	Hommes	Femmes
AAD	A1	Agent à domicile	186	3	183
AAD	B1	Employé(e) à domicile	73	1	72
AAD	C10	Employée à domicile (C)	1		1
AAD	C1	Auxiliaire de vie sociale	75	1	74
AAD	C2	Aide médico-psychologique	2		2
TOTAL AAD			337	5	332
ADMIN	B3	Employé(e) de bureau	8		8
ADMIN	C5	Secrétaire	11		11
ADMIN	D3	Assistant technique	2		2
ADMIN	D5	Responsable de secteur	0		0
ADMIN	E10	Responsable de secteur	13		13
ADMIN	E11	Conseiller technique	1	1	
ADMIN	F1	Cadre Administratif	3		3
TOTAL ADMIN			38	1	37
ALZH	E4	Ergothérapeute	1		1
ALZH	E4B	Psychomotricienne	1		1
TOTAL ALZH			2	0	2
SSIAD	A5	Agent de soins (A)	7		7
SSIAD	B5	Agent de soins (B)	5		5
SSIAD	C9	Agent de soins (C)	2		2
SSIAD	C2	Aide médico-psychologique	13		13
SSIAD	C3	Aide soignant(e)	60	2	58
SSIAD	F3	Coord. de service de soins	10		10
SSIAD	G3	Responsable de service	1		1
TOTAL SSIAD			98	2	96
Total Général			475	8	467

★ Personnel d'intervention :

Nous relevons que 45% des intervenants à domicile (niveaux B et C) sont qualifiés (contre 43% en 2017) et 86% des intervenants en soins à domicile le sont également (contre 87% en 2017).

★ Personnel administratif et d'encadrement :

77% du personnel administratif hors cadre a une classification égale ou supérieure à la catégorie C (contre 50% en 2017).

2,9% du personnel est encadrant.

📊 Répartition des effectifs CDD / CDI :

Effectifs par catégorie d'emploi présents au 31/12/2018					
Total	475	CDI :	407	CDD :	68
AAD	337	Total CDI AAD :	294	Total CDD :	43
A1 -Agent à domicile		CDI :	155	CDD :	31
B1 -Employé(e) à domicile		CDI :	66	CDD :	7
C10- Employé(e) à domicile			0		1
C1 -Auxiliaire de vie sociale		CDI :	73	CDD :	2
C2 - Aide médico-psychologique		CDI :	0	CDD :	2
ADMIN	38,00	Total CDI ADMIN :	33	Total CDD ADMIN:	5
B3 -Employé(e) de bureau		CDI :	4	CDD :	4
C5 - Secrétaire		CDI :	11	CDD :	
D3 - Assistant technique		CDI :	2	CDD :	
D5 - Responsable de secteur		CDI :		CDD :	
E10 - Responsable de secteur (E)		CDI :	12	CDD :	1
E11 - Conseiller technique		CDI :	1	CDD :	
F1- Cadre administratif		CDI :	3		
ALZH	2,00	Total CDI ALZ :	2	Total CDD ALZH:	0
E4 - Ergothérapeute		CDI :	1	CDD :	
E4B - Psychomoticienne		CDI :	1	CDD :	
SSIAD	98	Total CDI SSIAD:	78	Total CDD SSIAD:	20
A5 - Agent de soins		CDI :	0	CDD :	7
B5 - Agent de soins		CDI :	2	CDD :	3
C9- Agent de soins			0		2
C1 -Auxiliaire de vie sociale		CDI :	0	CDD :	0
C2 - Aide médico-psychologique		CDI :	10	CDD :	3
C3 - Aide soignant(e)		CDI :	55	CDD :	5
F3 - Coordinateur de service de soins		CDI :	10	CDD :	
F4 - Responsable de service		CDI :	1	CDD :	

MOTIFS EMBAUCHE DES CDD

- Pour remplacement : **66,2%**
- maladie : 66,7%
 - maternité/congé parental : 13,3%
 - congés : 20%
- Pour accroissement d'activité : **33,8%**

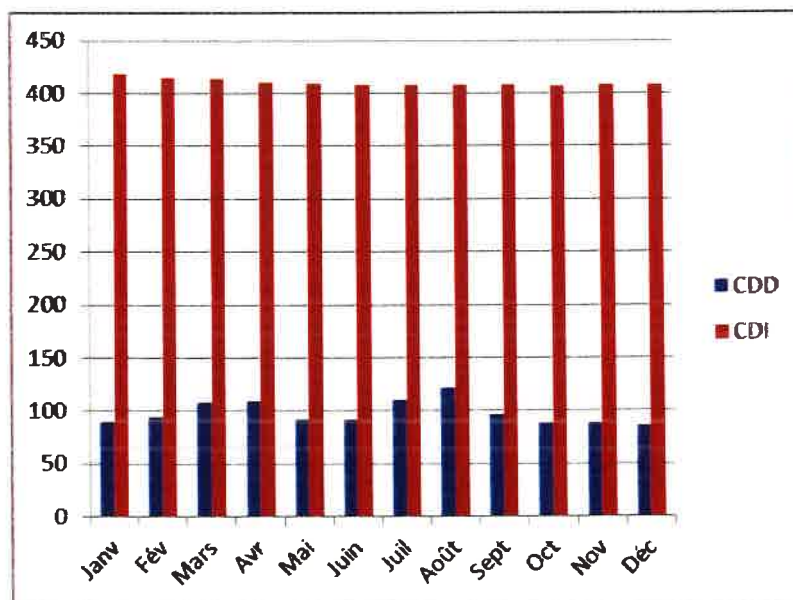
RAPPORT DU NOMBRE DE CDD / TOTAL DES EFFECTIFS PAR SERVICE Au 31/12/2018

CDD / SERVICE	%
CDD AD	12,8
CDD ADM	15,15
CDD SSIAD	20,4

On constate une hausse significative des CDD en SSIAD.

Evolution mensuelle des effectifs (ensemble des présents au 1^{er} du mois + entrées) :

CDI /CDD	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
CDD	90	94	108	109	92	92	110	122	96	88	88	86
CDI	418	415	413	410	409	407	408	408	408	406	408	408



▪ Mouvements du personnel CDI sur l'année 2018 :

- nombre d'entrées : **41** (54 en 2017)
- nombre de sorties : **45** (47 en 2017)
 - démissions : 19 (dont 11 AAD, 8 SSIAD)
 - départs en retraite : 11 (dont 7 AAD, 3 SSIAD, 1 ADM)
 - licenciements pour inaptitude : 11 (dont 10 AAD, 1 SSIAD)
 - licenciements autre /transfert : 4 (dont 3 AAD, 1 SSIAD)

↳ Salariés mis à disposition :

- Détaché : MSA Services Auvergne : 1
- Intérim : LASER 03 : 85 (93 en 2017)

	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juill	août	sept	octob	nov	déc
salariés présents sur le mois en cours	27	28	26	31	29	27	35	42	47	42	39	42
nb heures	1567	1834	1868	2155	1560	1780	2287	3289	2928	2460	2203	2663

↳ Répartition des départs par catégorie professionnelle, par sexe, par motif (CDI - CDD) sur l'année 2018

	EMPLOYES		AGENTS DE MAITRISE		CADRES	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Démissions	19					
Licenciements personnels/transfert	15					
Retraites	11					
Fin période d'essai	0					

II – SITUATION COMPAREE HOMMES / FEMMES

A - EFFECTIF

↳ Répartition de l'effectif par genre au 31/12/2018 :

	Femmes	%/ total F	Hommes	%/total H
CDD	67	14,3	1	12,50
CDI	400	85,7	7	87,50
TOTAL	467		8	

↳ Répartition de l'effectif par catégorie professionnelle :

	Femmes	Hommes
EMPLOYES	438	7
AGENTS DE MAITRISE	15	1
CADRES	14	

On notera, dans la filière intervention, 43% des hommes relèvent de la catégorie C contre 36% pour les femmes.

↳ Age des hommes et des femmes par catégorie professionnelle :

			Moins de 30 ans		Entre 30 et 39 ans		Entre 40 et 49 ans		Plus de 50 ans	
CATEGORIES	Femmes	Hommes	F	H	F	H	F	H	F	H
EMPLOYES	438	7	44		68	1	109	3	217	3
AGENTS DE MAITRISE	15	1	2		5	1	5		3	
CADRES	14		1		3		3		7	

La moyenne d'âge des hommes est de 46 ans, celle des femmes de 47 ans.

↳ Ancienneté des hommes et des femmes par catégorie professionnelle :

	Femmes	Hommes
EMPLOYES	8,36	4,03
AGENTS DE MAITRISE	10,99	10,92
CADRES	8,98	

B – DUREE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

↳ Répartition par catégorie professionnelle et par sexe selon la durée

			Temps complet		Temps partiel global		Temps partiel inf ou = à 50%		Temps partiel sup à 50%	
CATEGORIES	Femmes	Hommes	F	H	F	H	F	H	F	H
EMPLOYES	438	7	10	1	428	6	55	1	373	5
AGENTS DE MAITRISE	15	1	12	1	3				3	
CADRES	14		8		6				6	

↳ Répartition des congés longue durée par catégorie professionnelle sur l'année 2018

	EMPLOYES		AGENTS DE MAITRISE		CADRES	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
congé individuel de formation	2	-	-	-	-	-
congé parental d'éducation	4	-	-	-	-	-

C – DONNEES SUR LES EMBAUCHES

↳ Répartition des embauches par catégorie professionnelle, type de contrat et par sexe sur l'année 2018

	Femmes		Hommes	
	Nb d'embauches	dont CDD	Nb d'embauches	dont CDD
EMPLOYES	731	692	9	8
AGENT DE MAITRISE	1	1		
CADRES	1			

D – REMUNERATION

Rémunération mensuelle moyenne brute

	Femmes	Hommes
NON CADRES	1 160	1 221
CADRES	2555	

Taux horaire moyen

	F	H
NON CADRES	10,8	11,16
CADRES	18,6	

III – REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL

Temps partiel (présents au 31/12/2018) :

			SALARIES TEMPS PARTIEL			
			CDD		CDI	
	CATEGORIES	total	femmes	hommes	femmes	hommes
A	Agent à domicile	186	30	1	153	2
	Agent de soins	7	7			
B	Employé à domicile	72	7		64	1
	Agent de soins	5	3		2	
	Employé de bureau	7	3		4	
C	Agent de soins	2	2			
	Employé	1	1			
	Auxiliaire de vie sociale	72	2		70	
	AMP	15	5		10	
	Aide soignant	60	5		53	2
	Secrétaire	7			7	
D	Assistant technique	0				
	Responsable secteur	0				
E	Responsable secteur	3			3	
	Ergothérapeute	0				
	Psychomotricienne	0				
	Conseiller technique	0				
F	Coordonnateur de soins	6			6	

- 93% du personnel travaille à temps partiel

- Dans la filière intervention: 99% du personnel est à temps partiel
- Dans la filière administrative: 66% du personnel est à temps partiel
- Dans la filière agent de maîtrise et encadrement: 30% du personnel est à temps partiel
- 74% des salariés ont un contrat de travail supérieur à 104 heures mensuel.
- Dans la filière « intervention », la moyenne mensuelle est de 109 heures. (en augmentation)

IV – INDICATEURS DANS LE CADRE DES DISPOSITIONS CONVENTIONNELLES RELATIVES A LA NON DISCRIMINATION PAR L'AGE ET A L'EMPLOI DES SENIORS SUR L'ANNEE 2018

❖ Répartition des effectifs par âge

		CATEGORIES	45 à 59 ans	60 à 65 ans	plus de 65 ans
EMPLOYES	A	<i>Agents à domicile</i>	91	20	4
		<i>Agents de soins</i>	4		
	B	<i>Employés à domicile</i>	46	3	1
		<i>Agents de soins</i>		2	
		<i>Employé de bureau</i>	1		
	C	<i>Employé à domicile</i>	1		
		<i>Auxiliaires de vie sociale</i>	53	6	
		<i>AMP</i>	9	2	
		<i>Aides soignants</i>	30	7	2
		<i>Secrétaire</i>	4	1	
AGENTS DE MAITRISE	E	<i>Responsables secteur</i>	4		
CADRES	F	<i>Coordinateurs de soins</i>	8	1	

300 salariés de la structure sont concernés par le plan Séniors, soit 63% du personnel (idem en 2017).

❖ Nombre des salariés concernés par les mesures liées à l'emploi des séniors, ayant suivi une formation en 2018

		45 à 59 ans	plus de 60 ans
		Nb pers formées	Nb pers formées
EMPLOYES	A	67	16
	B	39	5
	C	70	13
	D		
AGENTS DE MAITRISE	E	4	
CADRES	F	8	1

75% entre 45 et 59 ans ont suivi une formation.
71% des plus de 60 ans ont suivi une formation.

3 ont suivi une formation leur permettant d'accéder à une catégorie professionnelle supérieure
13 ont suivi une formation « tutorat »

Motifs et nombre de départs par tranche d'âge :

|--|

V – FORMATION

↳ Répartition du nombre de salariés formés par catégorie et par sexe (hors CPF-CIF):

CATEGORIES	Femmes		Hommes	
	Nombre	Nb moyen d'heures par salarié	Nombre	Nb moyen d'heures par salarié
EMPLOYES	332	8,1	5	8
AGENT DE MAITRISE	13	5	1	21
CADRES	13	7,8		

↳ Répartition des actions de formation par type d'action en heures :

	Femmes	Hommes
Adaptation au poste et maintien dans l'emploi	6 213	84
Développement des compétences	2 618	71

VI - BILAN RAPPORT MEDECIN DU TRAVAIL POUR L'ANNEE 2018

RECAPITULATIF GENERAL	
Nbre de visites périodiques	51
Nbre de visites d'embauche	31
Nbre de visites de pré-reprises	31
Nbre de visites de reprises	46
Nbre de visites occasionnelles	11
Total visites médicales	170
Nbre d'exams complémentaires (effectués en interne)	159
Conclusions professionnelles	170
Conclusions médicales	19
Etudes de poste	18